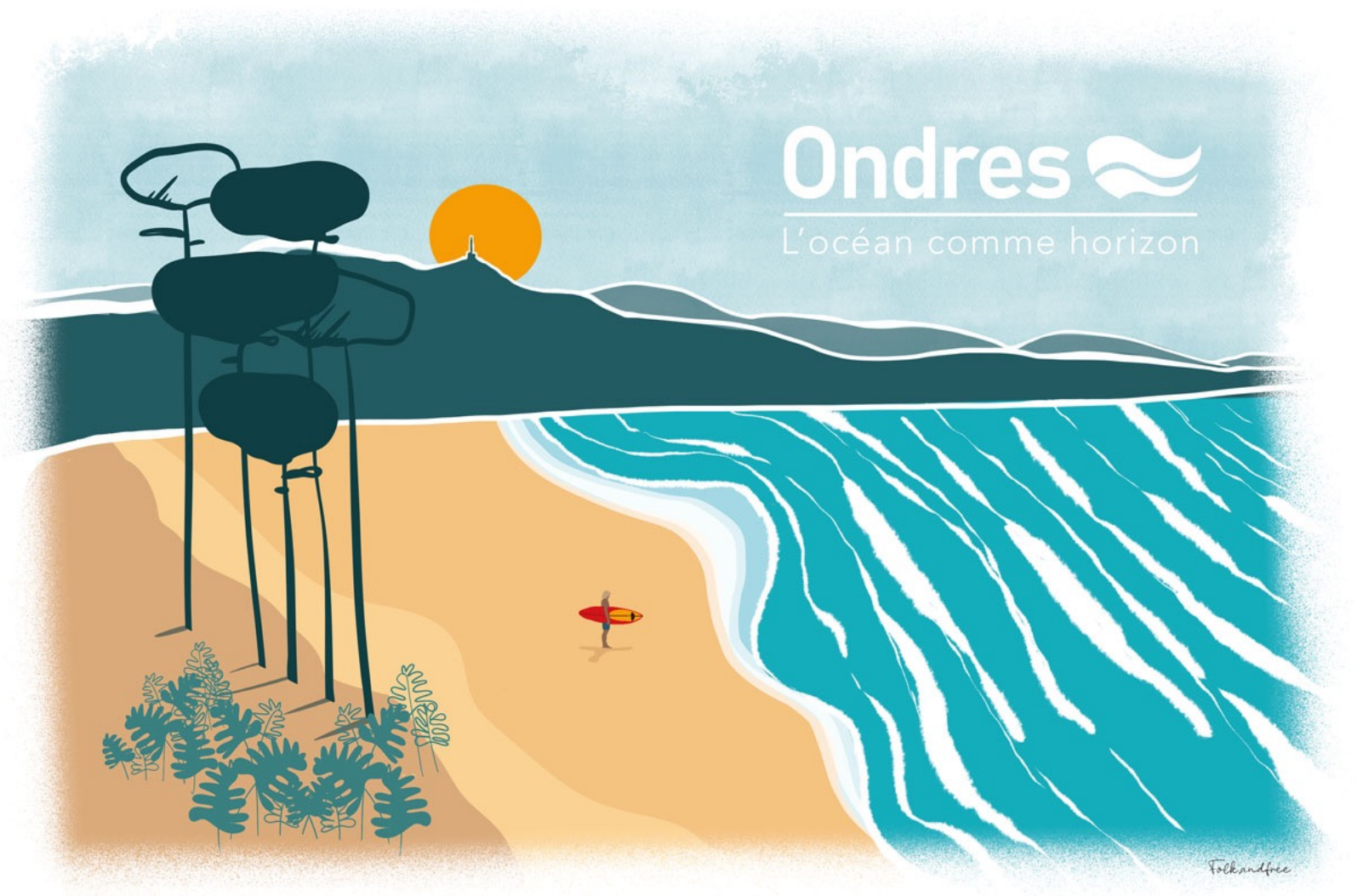


Ondres

L'océan comme horizon

Folkandfree



RÉUNION PUBLIQUE

Le budget 2024



LE BUDGET 2024

RÉUNION PUBLIQUE

Lundi 25 Mars 2024
18h30
Salle Capranie

SOMMAIRE :

Introduction

I. Le compte administratif 2023

**II. Notre budget « primitif » 2024
et ses 4 objectifs majeurs**

III. Le fonctionnement

IV. L'investissement

>> Questions & échanges

LE BUDGET 2024

INTRODUCTION

INTRODUCTION

QU'EST-CE QU'UN BUDGET COMMUNAL ?

C'est l'acte le plus important d'une collectivité. Sa lecture permet de comprendre ce que les élus vont faire de l'argent public. Un budget correspond à l'ensemble des ressources et des dépenses de l'année afin de mener à bien tous les projets de la municipalité, et notamment à Ondres, les « Grands Projets » structurants portés par le groupe majoritaire. Il est voté par le conseil municipal avant le 15 avril de chaque année civile.

Le budget est donc un document annuel prévisionnel permettant à Mme le Maire d'engager des dépenses et de percevoir des recettes.

Il se décompose en 2 sections : le **FONCTIONNEMENT** et **L'INVESTISSEMENT**, qui sont chacune organisée en **DÉPENSES** et **RECETTES**.

LE BUDGET 2024

I. LE COMPTE ADMINISTRATIF 2023

I. LE COMPTE ADMINISTRATIF 2023

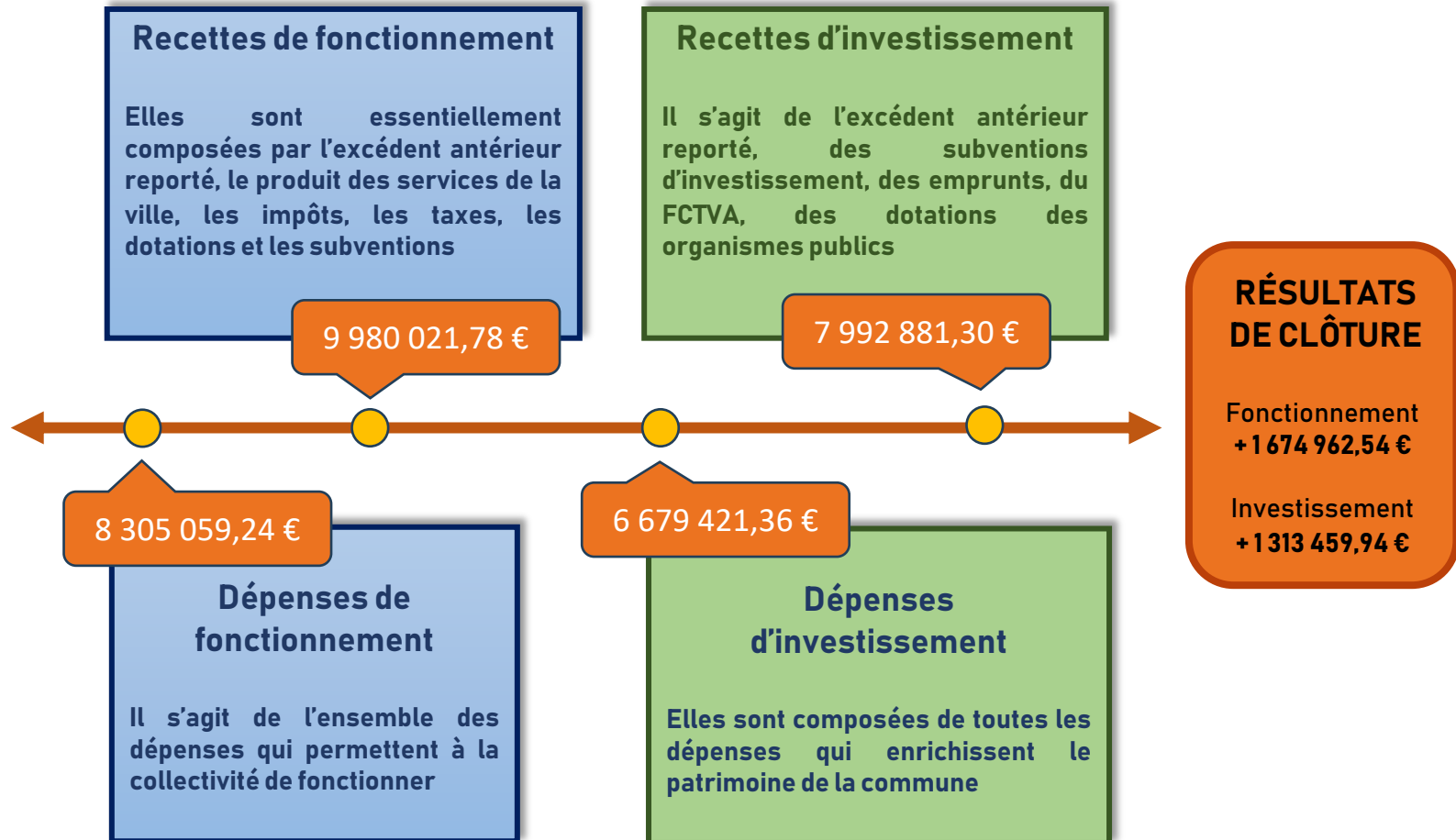
UNE PROCÉDURE ADMINISTRATIVE ESSENTIELLE

Le compte administratif est établi en fin d'exercice. Il retrace les mouvements effectifs de dépenses et de recettes de la ville.

- ✓ Il constitue l'arrêt des comptes à la clôture de l'exercice budgétaire et détermine les résultats à reporter sur l'exercice suivant.
- ✓ Notre compte administratif 2023 a été approuvé et voté le 07 mars dernier en Conseil municipal.

LE BUDGET 2024

I. LE COMPTE ADMINISTRATIF 2023



LE BUDGET 2024

II. LE BUDGET « PRIMITIF » 2024 ET SES 4 OBJECTIFS MAJEURS

II. LE BUDGET « PRIMITIF » 2024 ET SES 4 OBJECTIFS MAJEURS

II.1. QU'EST-CE QU'UN BUDGET « PRIMITIF » ?

- ✓ Il constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel.
- ✓ Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril et doit être transmis au représentant de l'Etat dans les 15 jours qui suivent son adoption.
- ✓ Par cet acte, le Maire est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

II. LE BUDGET « PRIMITIF » 2024 ET SES 4 OBJECTIFS MAJEURS

II.2. LES 4 OBJECTIFS MAJEURS DU BUDGET 2024

1

Maitriser les dépenses de fonctionnement en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux Ondrais

2

Mobiliser un maximum de financements auprès des partenaires publics

3

Assurer un niveau d'investissement adapté aux besoins tout en contenant la dette

4

Ne pas augmenter les taux d'imposition

LE BUDGET 2024

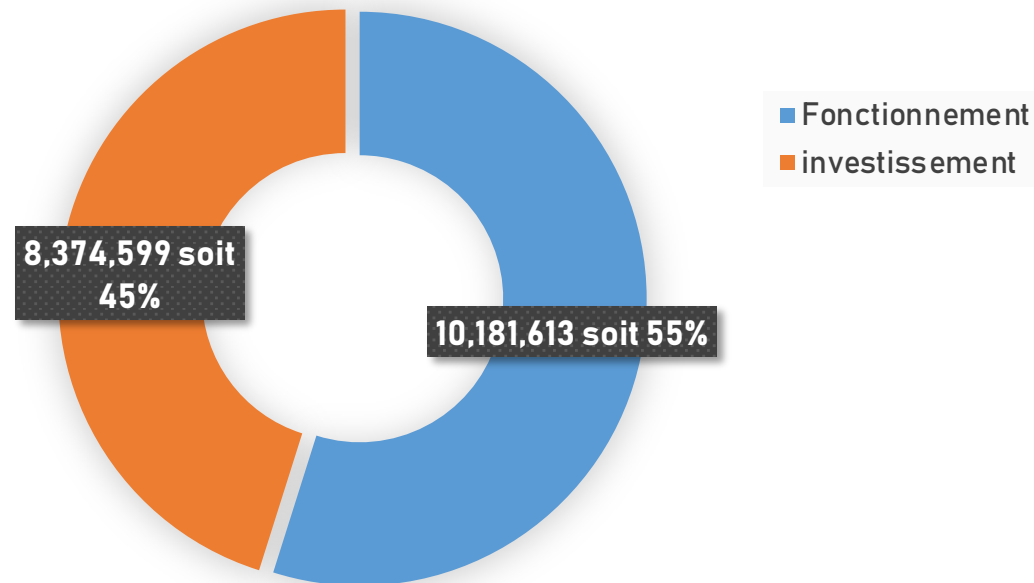
II. LE BUDGET « PRIMITIF » 2024 ET SES 4 OBJECTIFS MAJEURS

II.3. LE BUDGET 2024 EN CHIFFRES

Le budget 2024 de la commune s'élève à la somme de **18 556 212 €**

✓ **10 181 613 €** pour la section de fonctionnement

✓ **8 374 599 €** pour la section d'investissement



LE BUDGET 2024

II. LE BUDGET « PRIMITIF » 2024 ET SES 4 OBJECTIFS MAJEURS

II.4. LE BUDGET 2024 EN DÉTAILS



LE BUDGET 2024

III. LE FONCTIONNEMENT

III. LE FONCTIONNEMENT

III.1. LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

- ✓ Légère augmentation des dépenses de personnel pour tenir compte de la revalorisation des grilles indiciaires
- ✓ Augmentation des charges financières par contractualisation d'un nouvel emprunt
- ✓ Stabilité des participations versées aux organismes de regroupement
- ✓ Un excédent de fonctionnement qui permet de financer l'investissement à hauteur de 1,67 M€

III. LE FONCTIONNEMENT

III.2. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

- ✓ 1 674 962,54 € à la clôture 2023, reporté en section de fonctionnement
- ✓ Des produits des services en légère augmentation
- ✓ Augmentation des recettes fiscales par revalorisation des bases et majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires
- ✓ Augmentation des produits de gestion courante par les redevances de la DSP camping-cars.

LE BUDGET 2024

IV. L'INVESTISSEMENT

IV. L'INVESTISSEMENT

IV.1. LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Il s'agit des dépenses qui enrichissent durablement le patrimoine de la ville.

En 2024, 6 programmes – nos « **GRANDS PROJETS** » structurants portés par les élus du groupe majoritaire, sont en cours de réalisation pour un montant total de **6 659 800 euros**, soit 80 % des dépenses d'investissement.

LE BUDGET 2024

IV. L'INVESTISSEMENT

IV.1. LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

LA NOUVELLE MAISON DES JEUNES - LE « SPOT » : 174 900 €



LE BUDGET 2024

IV. L'INVESTISSEMENT

IV.1. LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

LA MAISON DE LA CHASSE ET DE LA NATURE : 100 000 €



LE BUDGET 2024

IV. L'INVESTISSEMENT

IV.1. LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

LE NOUVEAU DOJO : 92 300 €



LE BUDGET 2024

IV. L'INVESTISSEMENT

IV.1. LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

« ONDRES-OCÉAN » ET SON PLAN PLAGE : 290 000 €



LE BUDGET 2024

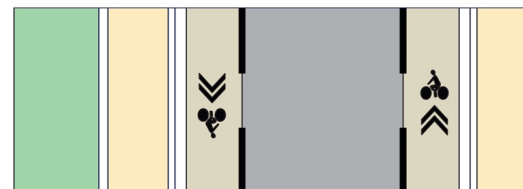
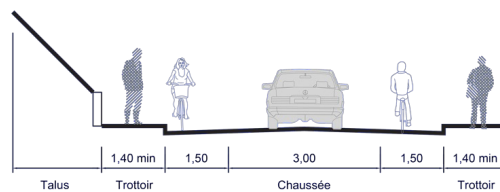
IV. L'INVESTISSEMENT

IV.1. LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

LES GRANDS AMÉNAGEMENTS DE VOIRIE

- ✓ RD 26 : 475 000 €
- ✓ RD 810 : 480 000 €
- ✓ Avenue de la plage : 404 200 €
- ✓ Éclairage Public : 289 600 €

Avenue du 8 mai 1945 (RD 26) avec son « Chaucidou »



LE BUDGET 2024

IV. L'INVESTISSEMENT

IV.1. LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

LE NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE À DOUS MAYNADYES : 4 353 800 €



LE NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE



INAUGURATION DU CHANTIER DU NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE

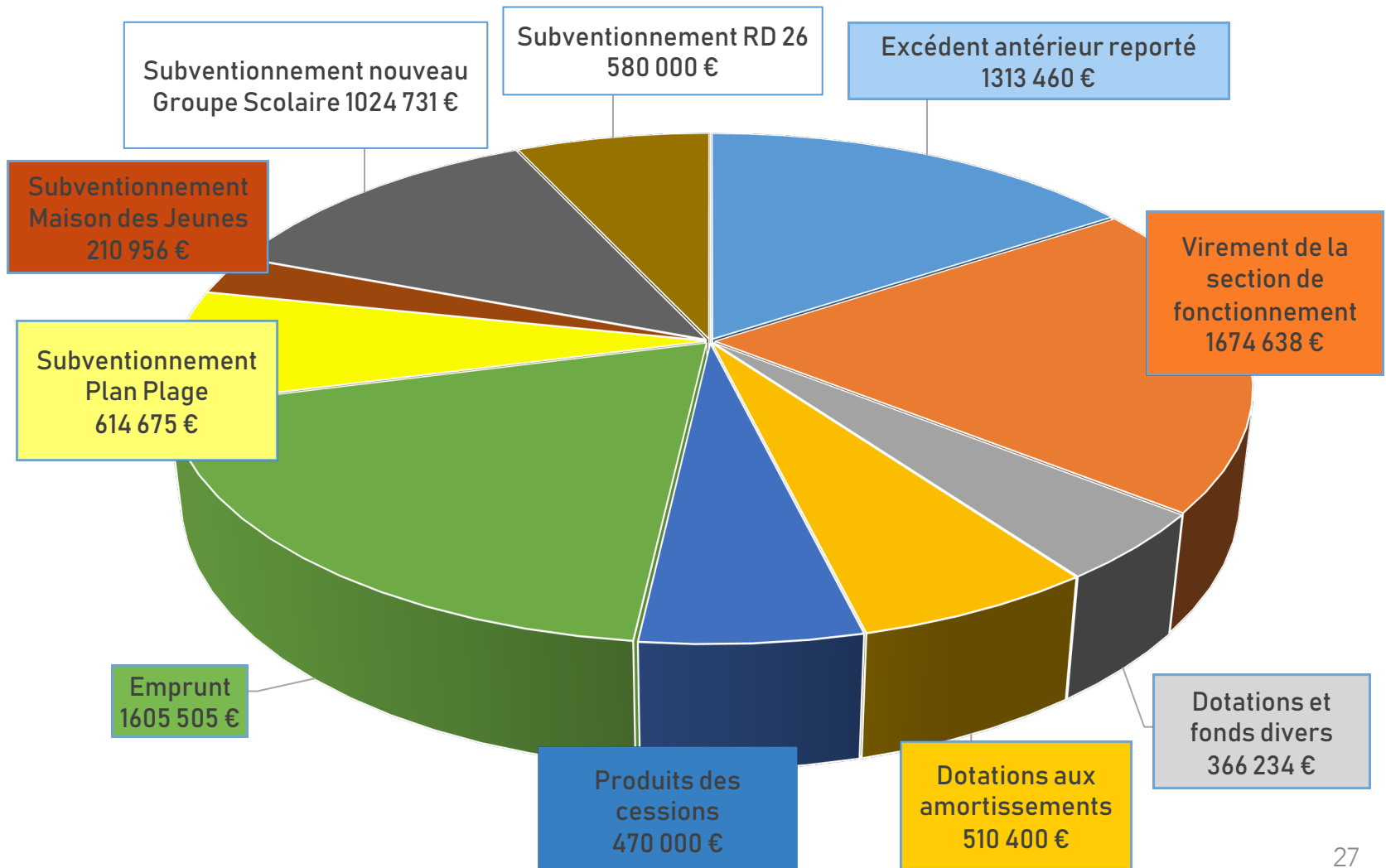
Le samedi 09 décembre 2023

En présence de Mme Françoise TAHÉRI, Préfète des Landes, Monsieur Thierry BARTON, Sous-préfet des Landes de l'arrondissement de DAX, M. Jean-Marc LESPADÉ, Maire de TARNOS, M. Eric KERROUCHE, Sénateur des Landes, Mme DUFAU, Présidente de la Communauté de communes du Seignaux, M. MAILLOT, Inspecteur de Circonscription de l'Éducation Nationale, les élus municipaux et Mme Éva BELIN, Maire de la Ville d'ONDRES.

LE BUDGET 2024

IV. L'INVESTISSEMENT

IV.2. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT



LE BUDGET 2024

»» QUESTIONS &
ÉCHANGES

Ondres 

L'océan comme horizon

Folkandfree